VIVRE À ANGERS

JANVIER-FÉVRIER 2024 / N° 460

www.angers.fr

TERRITOIRE INTELLIGENT

L'éclairage fait sa transition

Angers

Angers, une ville à vivre

Le maire Jean-Marc Verchère a présenté ses vœux aux Angevins, le 8 janvier, dans la salle sportive du Haras. Un clin d'œil en cette année olympique et paralympique. Il était accompagné sur scène (de gauche à droite) de Florence Dabin, la présidente du conseil départemental, Christelle Morançais, la présidente du conseil régional, et Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

PHOTOS: THIERRY BONNET

“L'année qui vient de se clore fut une année bien éprouvante. Loin de la concorde à laquelle nous aspirons. Éprouvante au niveau international comme au niveau national et local. Une année marquée par l'aggravation et la résurgence de conflits mais aussi par des faits graves de violence que notre pays comme notre ville ont vécus au printemps et à l'été.

Pourtant, dans ce contexte, nous avons su collectivement faire face. Ensemble, nous avons rappelé combien nous étions attachés à notre démocratie et à ses valeurs.

Un millier de personnes a assisté aux vœux.

Mais 2023 ce fut aussi de beaux moments, preuves de la capacité de notre territoire à se dépasser, à avancer pour rendre notre ville et notre communauté urbaine plus agréables à vivre. Je pense en particulier à trois grands moments qui ont contribué à changer en profondeur l'ambiance de la ville, à faire entrer Angers encore dans une dimension nouvelle. L'exemple le plus évident, le plus spectaculaire, concerne bien évidemment la mise en œuvre des lignes B et C du tramway couplée à la nouvelle offre de service du réseau de transport en commun. Autres temps forts : l'ouverture des Halles Cœur de Maine qui permettent de redonner vie là où, avant 2014, régnait seulement la voiture. Et, enfin, l'inscription à l'Unesco de ce magnifique patrimoine qu'est la Tenture de l'Apocalypse qui fait rayonner Angers largement hors de nos frontières.

“La capacité de notre territoire à se dépasser, à avancer pour rendre notre ville et notre communauté urbaine plus agréables à vivre.”

D'autres réalisations importantes sont également à porter au crédit de ce que nous avons fait ensemble dans nos quartiers en 2023 : la maison de quartier et le relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin, la place Beaussier et la nouvelle plaine sportive de la Lande à Belle-Beille, la bibliothèque-ludothèque à Monplaisir, la place de la Madeleine, la renaturation du parc Saint-Léonard… Toutes dessinent un Angers où il fait bon vivre, travailler, se loger, se déplacer et s'épanouir.

2023, ce fut aussi l'acquisition de la friche Thomson après 10 années de négociations et de procédures, la première édition d'Angers Pianopolis… Sans oublier les 10 ans de la Cité des associations qui ont permis de saluer l'engagement bénévole ô combien important dans notre ville. C'est ça aussi Angers ! Cet esprit de solidarité, cette volonté d'aller de l'avant dont nous pouvons être fiers.

Aller de l'avant, faire d'Angers une ville en mouvement, cet engagement pris il y a maintenant près de 10 ans, en mars 2014, par Christophe Béchu, nous le poursuivons. Avec la même envie, la même énergie et la même volonté qu'aux premiers jours.

Les 12 mois à venir seront l'occasion de voir éclore encore des projets d'ampleur. Je pense à Arborescence, bâtiment iconique d'Imagine Angers, aux deux programmes de renouvellement urbain de Belle-Beille et de Monplaisir, à la restructuration de la ZAC "Saint-Serge Faubourg Actif" et, de l'autre côté de la rive, à la renaturation de la promenade de Reculée, dans le cadre de Rives vivantes, la vaste opération de reconquête de la Maine.

"Créer les conditions d'un avenir soutenable et désirable, c'est ce que nous faisons au quotidien."

Face à la brutale dégradation de la conjoncture immobilière, qui rend plus difficile aujourd'hui l'accès au logement, nous continuerons à nous mobiliser en 2024. En repensant la ville sur la ville, en déployant de nouveaux outils, dont l'office foncier solidaire ne sera pas le moindre, mais aussi en prenant des initiatives fortes avec les promoteurs et les bailleurs sociaux pour permettre notamment à nos habitants d'accéder plus facilement à un logement abordable et de qualité.

Penser le futur, être capable de faire preuve d'agilité, d'inventivité pour créer les conditions d'un avenir soutenable et désirable, c'est ce que nous faisons au quotidien. Et c'est ce que nous amplifierons pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Avec toujours le même esprit de coopérer, la même volonté de faire adhérer nos concitoyens, nos entreprises, nos associations et les forces vives de notre territoire. Car chacun sait que le changement ne se fait jamais contre, mais avec. Surtout quand il est aussi profond. Échanger, écouter, expliquer plutôt que cliver, imposer ou stigmatiser, voilà quelle sera encore notre philosophie pour rendre possible cette transition.

Le déploiement du Territoire Intelligent et de notre réseau de chaleur urbain continuera à générer moins de pollution et plus d'économie. À mi-parcours, rien que sur la partie éclairage, la facture d'électricité a déjà été diminuée de 70 % ! Et grâce à nos chaufferies collectives, ce sont 55 000 tonnes de CO_2 qui sont évitées chaque année et 30 000 habitants qui bénéficient d'un bouclier tarifaire grâce à une énergie locale renouvelable à un prix abordable.

2024 verra également le développement de notre plan Nature en ville avec l'extension des forêts urbaines, la requalification de parcs ou la végétalisation des rues et des cours d'école. En continuant à chaque fois que possible à inciter les particuliers ou les entreprises à s'y engager comme nous avons pu le faire à travers le dispositif innovant d'aide à l'achat d'arbres ou du mécénat.

En matière de décarbonation, nous poursuivrons nos actions pour inciter au recours aux mobilités actives. Nous initierons de nouvelles manières de penser la logistique et le transport de marchandises et nous continuerons d'œuvrer en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments.

Christophe Béchu et Jean-Marc Verchère.

La vidéo des vœux est à retrouver sur angers.fr

En matière d'adaptation au changement climatique et de préservation de la ressource, nous adopterons notre première stratégie sur le grand cycle de l'eau et déploierons les solutions de tri à la source des biodéchets.

En matière de préservation de la biodiversité, nous terminerons nos travaux d'inventaire qui guideront notre action à travers l'atlas de la biodiversité et des zones humides.

Bâtir cet écosystème résilient c'est aussi protéger nos concitoyens des dérèglements de toutes sortes. Qu'ils soient climatiques bien sûr, mais également économiques et sociaux. Cela passe par le maintien du bouclier anti-inflation mis en place pour amortir les effets de la crise. Par la préservation d'un cadre de vie serein, en luttant contre les incivilités quotidiennes. Par l'accès toujours plus facilité à des services publics de qualité. Des services parfois moins visibles que certaines grandes réalisations, mais des services pourtant essentiels. Des sommes de petits chantiers qui participent à faire d'Angers cette ville où l'on se sent bien, cette ville à vivre. C'est vrai quand on regarde l'offre de soins, de loisirs, de culture ou d'accompagnement proposés à tous les âges.

En 2024, nous continuerons d'innover, de réfléchir avec vous, d'être au plus près de vous pour toujours mieux répondre à vos attentes. Avec toujours le même esprit de responsabilité et de sérieux budgétaire qui caractérise notre équipe depuis 2014.

Excellente année à toutes et tous ! ❞

Jean-Marc Verchère
maire d'Angers

Le développement des réseaux de chaleur urbains s'intensifie

La mise en service récente de la chaufferie collective de Monplaisir vient renforcer les réseaux de chaleur urbains largement déployés dans la ville. Fonctionnant à 80 % au bois, ils permettent d'alimenter en eau chaude et chauffage logements, équipements publics et entreprises grâce à une énergie écologique et économique.

THIERRY BONNET

La chaufferie de Monplaisir desservira 2 440 logements, soit plus de 5 400 habitants.

Qu'ont en commun des milliers de logements sociaux, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, bâtiments publics (relais-mairies, bibliothèques, maisons de quartier, crèches…), installations sportives et entreprises ? Une grande partie est alimentée par les chaufferies urbaines au bois (biomasse) déployées dans la ville par Angers Loire Métropole. La dernière en date, à Monplaisir, vient d'entamer son premier hiver de chauffe du côté de la Tournerie, au bord de l'autoroute A11. L'équipement fonctionne à 80 % avec du bois. Quant aux 20 % restants, ils sont pris en charge par deux petites chaudières au gaz naturel qui prennent le relais, en appoint, en cas de grand froid ou d'opération de maintenance des chaudières au bois.

Au total, à Monplaisir, quartier en pleine opération de renouvellement urbain, 2 440 logements, soit un petit peu plus de 5 400 habitants, seront raccordés au réseau de chaleur pour l'alimentation en eau chaude et chauffage, via 8 km de canalisations souterraines.

Maîtrise des coûts de production et de gestion

Pourquoi Angers Loire Métropole a choisi le bois ? Parce que c'est une ressource locale renouvelable et vertueuse qui permet de produire une énergie neutre en carbone.

Ce bois, utilisé sous forme de plaquettes, provient de résidus de l'entretien des forêts et haies bocagères (écorces, branchages, racines) prélevés dans un rayon maximum de 100 km, ce qui permet de diminuer les frais d'acheminement. À noter également : les fumées de combustion sont filtrées pour ne pas libérer de particules et optimiser la chaleur qu'elles dégagent.

Autre avantage du bois : son coût. *"Une chaufferie biomasse permet d'offrir un service à un prix abordable grâce à la maîtrise des coûts de production et de gestion, contrairement au gaz dont les cours sont très fluctuants,* explique le maire et président d'Angers Loire Métropole Jean-Marc Verchère. *Cette solution permet également de lutter contre la précarité énergétique grâce à la mise en place d'une TVA à taux réduit de 5,5 % sur la facturation et la possibilité de payer par chèque énergie. Un prix de chaleur stable et maîtrisé dans le temps apporte plus de sérénité pour les habitants connectés."* ■

3 QUESTIONS À...

“Le bois, une énergie vertueuse, locale, renouvelable et économique”

Pourquoi développer ces réseaux de chaleur urbains ?
C’est le sens de l’histoire. Il y a 55 ans, à la Roseraie, nos prédécesseurs avaient eu l’intuition de récupérer la chaleur de l’incinération des ordures ménagères pour alimenter en chauffage le quartier. Aujourd’hui, la ville compte 10 réseaux de chaleur publics et privés qui permettent de mailler le territoire.
Et le gaz est remplacé par la biomasse qui est une énergie vertueuse car neutre en carbone, locale puisque les déchets forestiers utilisés dans les chaufferies proviennent de circuits courts, et économique.
La facture annuelle baisse en effet pour la collectivité mais également pour les locataires, à hauteur de 150 à 250 euros en fonction de la taille du logement.

Le bois est donc une énergie d’avenir ?
Oui d’autant plus que la ressource est présente en quantité. Il faut savoir que tout le bois qui est consommé en France n’utilise que la moitié de la pousse annuelle de la forêt. Le recours à la biomasse s’inscrit pleinement et naturellement dans la transition écologique dans laquelle nos collectivités sont pleinement engagées. Avec, pour boussole, la neutralité carbone en 2050. Cela passe par une recherche continue d’efficacité énergétique et de sobriété et une accélération de notre production d’énergie renouvelable.

Jacques-Olivier Martin
adjoint à la Voirie et aux Bâtiments et vice-président d’Angers Loire Métropole en charge des Réseaux de chaleur

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Quels sont les projets à venir ?
Angers Loire Métropole va continuer à investir massivement dans le développement des réseaux de chaleur urbains. À Angers mais également dans les communes limitrophes où la demande est forte, chez les habitants comme chez les professionnels, dans les zones d’activités notamment. D’ici à deux ans, rive droite, les réseaux de Belle-Beille et des Hauts-de-Saint-Aubin seront connectés et une nouvelle chaufferie construite pour alimenter le quartier et, à terme, Avrillé et Beaucouzé.
Autre exemple, privé celui-ci : la nouvelle usine Atos, à Belle-Beille, prévoit de capter l’énergie dégagée par ses supercalculateurs pour l’injecter dans le réseau. ■

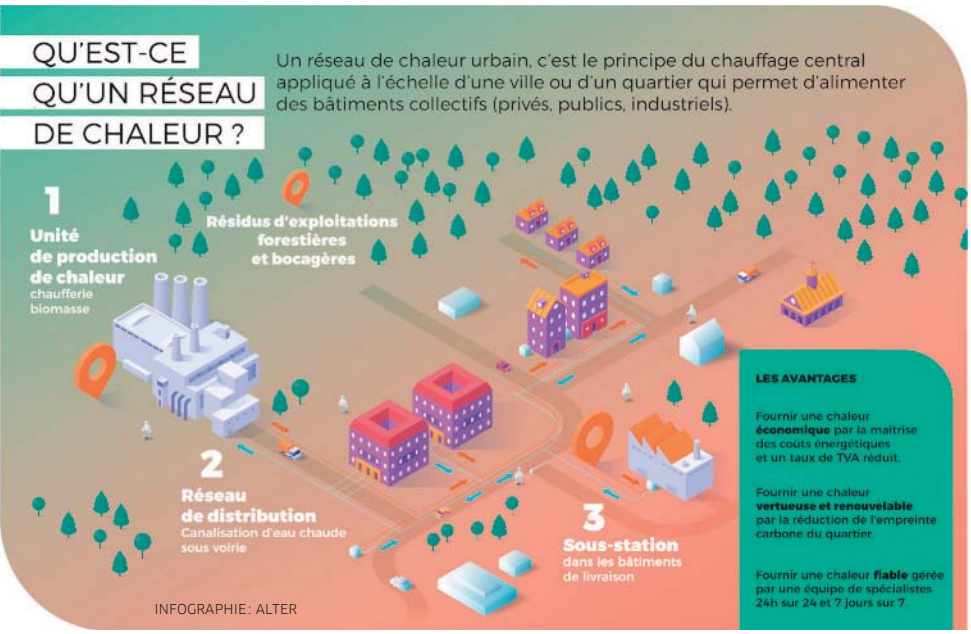

INFOGRAPHIE : ALTER

EN CHIFFRES

10 **réseaux de chaleur (privés et public) à Angers : Roseraie (centrale de cogénération “Biowatts” et chaufferie biomasse), Orgemont, Jeanne-d’Arc/Montaigne, Deux-Croix, Nozay, Monplaisir, CHU, Hauts-de-Saint-Aubin et Belle-Beille.**

55 000
En tonnes, la baisse de la quantité de CO_2 rejetée dans l’air par an grâce à l’usage de la biomasse.

71 **km de réseaux déployés et 276 points de livraison raccordés.**

THIERRY BONNET

Le maire Jean-Marc Verchère a participé aux premières plantations, réalisées à la main par les agents de la Ville pour préserver l'intégrité du sol.

Une forêt urbaine plantée au parc Balzac

56 000 arbres ont été plantés au début de l'hiver en bordure du parc Balzac, pour créer une nouvelle forêt urbaine. Particularité de l'opération : elle a été en partie financée par le mécénat d'entreprises.

Après le plateau de Grésillé où près de 120 000 arbres ont été plantés en 2019 et 2020 sur les hauteurs du Lac-de-Maine, une autre forêt urbaine a été créée ce début d'hiver, cette fois-ci au parc Balzac. *"Le vote du schéma directeur des paysages, en 2019, a marqué une accélération des efforts de la Ville en faveur des boisements,* souligne Hélène Cruypenninck, adjointe à l'Environnement et à la Nature en ville. *Puits de carbone, îlots de fraîcheur, refuges de biodiversité…, les arguments pour une forte présence de l'arbre sont nombreux et nous la déclinons sur différentes échelles, dans les grands espaces paysagers comme au cœur des quartiers avec des mini-forêts."*

Particularité de l'opération : celle-ci a été en partie financée par le recours au mécénat privé. Quatre entreprises du territoire – Pony, Cultura, Anjou Granit Import et Dalkia – y ont en effet contribué à hauteur de 19 000 euros sur un budget total de 140 000 euros.

"Le mécénat est habituellement sollicité sur les projets liés au patrimoine culturel. Sur le patrimoine naturel, c'est une première, souligne le maire Jean-Marc Verchère. *Cette innovation est tout à fait cohérente avec l'identité d'Angers, première ville verte de France. Cette identité, nous devons la défendre et la développer. Cela suppose d'embarquer tout le territoire, comme ici le secteur privé."*

Étude phytosociologique

Concrètement, 56 000 plants ont été mis en terre au début de l'hiver, sur un espace de 11 000 m² situé en bordure du parc, le long de la rocade. Une opération d'envergure pour les agents de la Ville, réalisée "à la main", au moyen de houes forestières, pour préserver l'intégrité du sol. Quant au choix des variétés, une vingtaine en tout, il fait suite à une étude phytosociologique qui a permis d'identifier les essences adaptées à l'environnement immédiat, en développant des synergies avec la végétation déjà présente. ■

Tout sur les jobs d'été avec le J

Astuces et conseils pour être prêts à décrocher un job d'été sont au menu de la semaine spéciale concoctée par le "J Angers connectée jeunesse" et ses partenaires, du 27 au 29 février. Au programme : recherche d'emploi et secteurs qui recrutent (27 février et 5 mars, 14 h 30 et 17 h 30), les postes à pourvoir à la Ville, au CCAS et à Angers Loire Métropole, et CV et lettre de motivation (le 28, 14 h). Et, le 29, les emplois saisonniers agricoles (14 h 30), le baby-sitting (15 h 30) et le Bafa (16 h 30). Rendez-vous au "J", 12, place Imbach. angers.fr/jeunes

LE SAVIEZ-VOUS ?

7 468 logements recensés

La campagne de recensement de la population se poursuit jusqu'au 24 février. Comme chaque année, 8 % des logements angevins – 7 468 au total – ont été tirés au sort, tous quartiers confondus. Les habitants ont déjà été informés par courrier et invités à se connecter sur le site le-recensement-et-moi.fr pour effectuer la démarche en ligne depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Dans les logements collectifs, un agent recenseur, muni d'une carte tricolore avec photo et signée du maire, rendra visite aux personnes concernées. À noter : des permanences d'accompagnement numérique sont proposées à l'hôtel de ville et dans les relais-mairie. Bien entendu, remplir une version papier du questionnaire reste possible. ■

Église de la Madeleine : la restauration après le saccage

Émoi, colère et tristesse. Le 12 avril 2023, l'église de la Madeleine (XIXe siècle), de la paroisse Saint-Jean-Paul II, est le théâtre d'un acte de vandalisme, en pleine journée. Sitôt alertés, les services municipaux se rendent sur place pour inventorier et récupérer ce qui est récupérable au milieu des éclats de pierre et de plâtre. En effet, les dégâts sont conséquents. Parmi eux, de nombreuses statues et croix abîmées et quatre autels détériorés, dont celui du monument aux morts de 1914-1918 avec sa Pietà. L'heure est aujourd'hui à la restauration de ces biens. L'opération, minutieuse, devrait s'étendre jusqu'à la fin de l'année sous la houlette de la restauratrice Christine Grenouilleau. Elle travaille sur site et dans son atelier de Montjean-sur-Loire. Le tout, sous la supervision de la Ville, dans le cadre de ses missions de protection, de conservation et de restauration des objets d'art*, mais également de l'État, via la direction régionale des Affaires culturelles, et de la conservation départementale des Antiquités et objets d'arts, pour ce qui concerne les biens classés aux monuments historiques. C'est le cas des vitraux et du maître-autel central dont le bras du Christ et les ailes des anges ont notamment été coupés. ■

THIERRY BONNET

Christine Grenouilleau, en charge de la restauration de l'église de la Madeleine.

** Conformément à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, les mairies sont propriétaires des églises construites avant 1905 et de leurs objets et mobiliers antérieurs à 1906. Elles ont donc en charge leur entretien et donc ici la restauration des biens détruits.*

Aide alimentaire : toute l'offre est à retrouver sur angers.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Où trouver l'offre et la demande dans le secteur de l'aide alimentaire ? Sur la plateforme qui vient d'être mise en ligne sur angers.fr par le centre communal d'action sociale (CCAS). Objectif : rendre visibles et accessibles les services dispensés à Angers. Pour cela, les usagers peuvent naviguer à partir de trois critères de recherche. Par types d'aides : aide financière, accès à des produits alimentaires (colis, épicerie, vente, marchés solidaires…), restauration sociale et alimentation pour bébés. Mais également par jour et par quartier avec une visualisation cartographiée des résultats. L'occasion de découvrir l'offre quotidienne assurée par 25 partenaires associatifs et 1 200 bénévoles dans près de 50 points d'accès à un soutien alimentaire : distributions, restauration, Mon P'tit Marché *(photo)*… ■

LE CHIFFRE

400

repas solidaires ont été distribués à des personnes isolées et en situation de précarité à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'initiative, proposée depuis trois ans par le centre communal d'action sociale et le Foyer de jeunes travailleurs David-d'Angers, a mobilisé les maisons de quartier Lac-de-Maine, Banchais et Doutre, les centres Jean-Vilar et Marcelle-Menet, le Quart'Ney et la Maison pour tous de Monplaisir. Mais aussi les associations Passerelle, France Horizon, Habitants de Monplaisir, CLCV, Solidarité Femmes 49, Secours catholique, Saint-Vincent-de-Paul, Fil à linge et le REDA. La distribution a été effectuée le 22 décembre depuis le FJT ou en livraison chez le public ne pouvant se déplacer.

Du nouveau au conseil municipal

Charles Diers, jusqu'alors adjoint aux Sports, a rejoint le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. En attendant la fin de sa mission, le maire a confié la délégation des sports à Karine Engel, déjà adjointe à la Citoyenneté et aux Anciens combattants. Quant à la minorité municipale, elle accueille un nouvel élu dans les rangs du groupe Angers Écologique et Solidaire. Anthony Guidault, 40 ans, chef de service dans un établissement accompagnant des personnes en situation de handicap, remplace Sophie Foucher-Maillard, démissionnaire.

Karine Engel

Anthony Guidault

La bonne dynamique démographique se confirme

Les derniers chiffres de la population prouvent la bonne santé et le dynamisme du territoire. Angers compte désormais 157 175 habitants (chiffre basé sur le millésime 2021) contre 151 520 en 2015. Soit une augmentation de près d'un millier d'habitants par an en moyenne (+0,6 %). Côté Angers Loire Métropole, le constat est le même. Le territoire poursuit sa croissance démographique forte et enregistre désormais 306 617 habitants contre 292 691 il y a six ans (2 321 habitants supplémentaires en moyenne chaque année). Toutes les communes ont gagné en population. Parmi les plus attractives : Écouflant (+1,96 % par an), Verrières-en-Anjou (+1,85 %) ou encore Avrillé, Mûrs-Érigné et Beaucouzé. ■

DÉCRYPTAGE

Un déploiement équilibré de la vidéoprotection

219 caméras de vidéoprotection sont déployées dans l'ensemble de la ville. *"Un développement continu, maîtrisé et équilibré qui permet l'installation de 25 à 30 nouvelles caméras chaque année en moyenne depuis 2015*, explique l'adjointe à la Sécurité et à la Prévention Jeanne Behre-Robinson. *En 2023, l'exploitation des images a été utilisée dans le cadre de 176 réquisitions judiciaires et a permis de procéder à 1 201 vidéoverbalisations. Ce dispositif est avant tout un outil de prévention dans la mesure où les images captées permettent de dissuader le passage à l'acte, d'assurer une meilleure présence humaine sur le terrain et de faciliter le travail des services de police, en cas de flagrant délit notamment. Cet outil est utile pour tous les acteurs publics de la sécurité : polices, justice, services de secours. Il vise à la fois à renforcer leurs actions de protection de la population et à sécuriser leurs interventions."*

Un usage encadré des caméras et des images

L'usage de cette vidéoprotection se fait dans un cadre législatif encadré et respecteux des libertés publiques et privées. Les citoyens sont informés par affichage de l'existence d'un système de vidéoprotection. Les images enregistrées sont conservées 15 jours, conformément aux autorisations préfectorales. Il n'est aucunement fait recours à la reconnaissance faciale. Un comité d'éthique, formé dès 2015 et renouvelé en 2021, est chargé de veiller au bon usage et au bon fonctionnement du dispositif. Il se base pour cela sur une charte disponible sur le site de la Ville, angers.fr. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

25 à 30 nouvelles caméras de vidéoprotection sont déployées chaque année.

THIERRY BONNET

La pépinière Fraxinus SP, ici lors d'un labour à cheval de trait, est à visiter.

Dans les coulisses des entreprises

La 25e édition de Made in Angers invite à pousser la porte de 187 entreprises du territoire, du 26 février au 22 mars. L'événement zoome cette année sur la transition écologique.

C'est le rendez-vous idéal pour percer les secrets des entreprises angevines. Depuis 2000, *Made in Angers* invite à faire plus ample connaissance avec l'activité économique et les savoir-faire du territoire d'Angers Loire Métropole et des communautés de communes Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance, lors de visites d'entreprise. Pour cette 25e édition, du 26 février au 22 mars, 187 enseignes, de 15 secteurs d'activité différents, ouvrent leurs portes, à l'image de Fraxinus SP, installée à Bouchemaine. Portée par Florent Dupont et Fabrizio Pietri, cette pépinière mise uniquement sur des végétaux locaux, d'origine sauvage. *"Ils sont donc adaptés au sol, au climat et à la biodiversité locale"*, décline Florent Dupont. Fraxinus SP, qui tire son nom du frêne hybride, emblématique de notre région, est une entreprise de génie écologique. *"C'est-à-dire que nous travaillons pour et par la nature, dans une vision intégrée qui considère que l'Homme fait partie intégrante de la nature."* Ainsi, la pépinière cultive sans intrants et vise à supprimer les énergies fossiles, tout en utilisant la traction animale pour aider au travail du sol. Au-delà de la visite de la ferme, *Made in Angers* est donc aussi l'occasion de rencontrer Toscane, Aka et Korrigane, ses trois chevaux de trait.

Focus sur la transition écologique

Fraxinus SP s'inscrit ainsi en lien direct avec la nouveauté 2024 de l'événement : le focus consacré à la transition écologique, qui invite chaque entreprise à mettre en lumière une action menée pour limiter son impact environnemental, de la gestion des déchets à la démarche RSE. Également au programme : près de 100 professions à explorer grâce aux focus métiers et des parcours thématiques "aménagement de la ville et urbanisme" et "transition écologique et justice sociale". De quoi réunir, cette année encore, de nombreux curieux et, pourquoi pas, battre le record de 2023 : 12 000 visiteurs s'étaient pressés dans les coulisses des entreprises angevines. ■

madeinangers.fr

À vos claviers !

Les visites grand public se dérouleront pendant les vacances scolaires, du 26 février au 10 mars, avant celles dédiées aux groupes et aux scolaires (collèges, lycées et enseignement supérieur), du 11 au 22 mars. Rendez-vous le 27 janvier, 9 h, pour l'ouverture de la billetterie en ligne sur madeinangers.fr, puis à 10 h par téléphone (02 41 23 50 01) ou à l'accueil de l'office de tourisme d'Angers. Attention, les places partent très vite. Compter 6 € par visite, tarifs réduits à 3 et 4 €.

La dynamique de transition écologique une nouvelle fois reconnue

THIERRY BONNET

L'offre renforcée de transports en commun a permis à Angers Loire Métropole de se démarquer.

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers obtiennent, pour la deuxième fois consécutive, le label Territoire engagé transition écologique (Tete) et acquièrent ainsi une 4e étoile qui récompense et souligne les réalisations engagées pour relever le défi du réchauffement climatique. Fondée sur un audit approfondi et indépendant, réalisé sous le contrôle de l'Ademe, cette évaluation passe en revue les politiques publiques des collectivités au travers du prisme de la transition écologique. Depuis la dernière évaluation, en 2019, le score des collectivités progresse de 15 points (68 %), soit deux fois plus rapidement que la moyenne. Ceci s'explique par les projets menés en matière de mobilités notamment : nouvelles lignes de tramway, plan Vélo, développement du transport à la demande, du covoiturage et de l'autopartage. D'autres actions de végétalisation, de transition énergétique ou de gestion de l'eau ont aussi permis aux collectivités de se démarquer. ■

angersloiremetropole.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le conseil de développement se renouvelle

Espace de réflexion entre citoyens et organisations investis dans le territoire (Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance), le conseil de développement Loire Angers est force de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets sur l'environnement, l'habitat, le numérique, la culture, les transports, la qualité de vie des habitants… Les personnes souhaitant intégrer l'instance peuvent candidater jusqu'au 23 février sur conseil-dev-loire.angers.fr.

EN BREF

Entretiens littéraires

Rencontrer des auteurs phares de la scène littéraire (Sorj Chalandon, Amélie Nothomb, François Bégaudeau…), échanger sur leur travail, leur parcours, leur univers, leur bibliographie, obtenir une dédicace…, c'est ce que proposent les Entretiens littéraires de la collégiale Saint-Martin, en février, du 9 au 11 et du 16 au 18. Réservations sur collegiale-saint-martin.fr

Angers Geekfest

Le rendez-vous 100 % pop culture Angers Geekfest (jeux vidéo, cosplay, conférences, concerts, animations, littérature, jeux de plateau…) est de retour le week-end des 6 et 7 avril, au parc des expositions d'Angers. La billetterie est ouverte en ligne sur angersgeekfest.com

JULIEN RICO

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Premiers Plans bat son plein

Jusqu'au 28 janvier, le festival du cinéma européen met les petits plans dans les grands. À retrouver à l'occasion de cette 36e édition : des hommages et rétrospectives consacrés à Ken Loach, Isabelle Huppert, Carla Simón et Jane Birkin ; la thématique "Sport et cinéma" en cette année olympique et paralympique ; la compétition autour d'une centaine de premiers films et des jurys présidés par Robin Campillo (longs métrages) et Lola Quivoron (courts métrages). À l'affiche également : avant-premières, lectures de scénario, cartes blanches, rencontres, conférences, séances spéciales, sans oublier les Ateliers d'Angers. ■

premiersplans.org

L'Esaip forme à la cybersécurité en conditions réelles

En rouge, une salle de cyberattaque avec 24 postes. En bleu, une salle de défense, elle aussi dotée de 24 postes. Et au milieu, une troisième salle verte de supervision et d'administration du système. De là, il est possible de suivre, d'analyser et de commenter la progression de l'attaque et les stratégies de défense mises en œuvre… Bienvenue au cœur du Cybersecurity Innovation Hub (CIH) dont l'école d'ingénieurs Esaip, basée à Saint-Barthélemy-d'Anjou, vient de se doter. Un outil de pointe pour former ses étudiants aux cyberattaques en conditions réelles.

ALDEV / ROMAIN MEUNIER

La salle de supervision et d'administration du système du CIH.

Pour faire tourner le tout, la solution Cyber Range d'Airbus qui permet aux administrateurs de concevoir des réseaux virtuels ou hybrides, d'émuler les activités en cours et de lancer des scénarios complexes reproduisant l'activité la plus réaliste possible : échange de fichiers, emails, trafic web… *"Dans les Pays de la Loire, il n'existait aucun lieu totem dans ce domaine pour nos étudiants et enseignants-chercheurs. Ce lieu unique permet de faire d'Angers un acteur clé autour de la cybersécurité"*, explique Karim Zkik, enseignant-chercheur en cybersécurité et réseaux, responsable du CIH. Sur les 800 étudiants du campus angevin de l'Esaip, 140 sont appelés à utiliser régulièrement le CIH mais l'établissement a décidé d'en faire profiter également les collectivités ou les TPE/PME du territoire. L'école lance ainsi des formations spécifiques sur la cybersécurité et la gestion de crise. Objectifs : mieux appréhender les différentes formes de menaces, comprendre l'importance de la protection des données sensibles, connaître les bonnes pratiques de sécurisation, promouvoir une culture de la sécurité au sein d'un organisme… ■

cihbyesaip.esaip.org

Angers Loire Métropole se dote d'une stratégie de la donnée

THIERRY BONNET

Encadrer et expliquer la collecte des données fait partie des enjeux définis dans la stratégie de la donnée.

Votée en conseil communautaire le 10 décembre, la stratégie de la donnée d'Angers Loire Métropole définit un cadre pour l'usage et l'exploitation des données collectées et produites par la collectivité. La communauté urbaine gère un volume important de données qui concernent à la fois le territoire et les citoyens. Celles-ci permettent de simplifier le quotidien de chacun : suivi des consommations d'énergie pour l'optimisation de l'éclairage, amélioration des déplacements par le suivi du trafic en temps réel, gestion de la ressource en eau, des collectes de déchets…

Forts de ce constat, les élus de la communauté urbaine ont voté en assemblée une stratégie de la donnée qui définit un cadre de confiance pour la gestion de ce patrimoine. Rédigée en concertation avec de nombreux partenaires, elle fixe les grands principes qui visent à protéger la donnée et la sécuriser, à garantir sa fiabilité, sa qualité, son accessibilité et à encourager la sobriété dans ses usages. ■

L'éclairage passe en mode intelligent

Le projet de Territoire intelligent prévoit le remplacement de 30 000 lampadaires sur Angers Loire Métropole. Plus de la moitié de ce renouvellement est déjà réalisée, au bénéfice de la transition écologique et énergétique.

En mettant sur les rails son projet de Territoire intelligent en 2020, Angers Loire Métropole se positionnait en précurseur. L'ambition était alors sans équivalent en France : développer des outils de gestion en temps réel dans de multiples domaines (éclairage, eau, chauffage, mais aussi stationnement, feux tricolores, collecte des déchets…) pour améliorer la qualité de service et optimiser la consommation des ressources. À l'heure de la transition écologique et de la hausse des coûts de l'énergie, cette ambition s'impose comme une évidence. Et produit ses premiers résultats, notamment dans le domaine de l'éclairage.

En effet, en octobre dernier un cap était franchi, avec l'installation du 15 000e candélabre sur les 30 000 prévus dans le cadre du Territoire intelligent. Leur intérêt s'exprime d'abord en termes de consommation d'électricité. Grâce à la technologie par led, la consommation de chaque point lumineux est ainsi réduite en moyenne de 70 %. Outre cette consommation nominale, c'est aussi l'intensité lumineuse qui permet d'atteindre ce niveau d'économie. Là où les lampadaires "classiques" n'admettent que deux états (marche ou arrêt), ceux à led permettent d'ajuster la luminosité au plus près des besoins.

Dans plusieurs communes et quartiers résidentiels, l'éclairage est ainsi graduellement baissé au cours de la nuit pour, dans certains cas, arriver à une extinction totale. Sur certains cheminements peu fréquentés, ce sont des détecteurs de présence qui permettent de laisser l'éclairage en veille pour l'augmenter au passage d'un usager.

Au total, à la fin de l'opération de renouvellement des lampadaires, prévue début 2026, l'économie attendue est de 1,5 million d'euros par an.

"La réalisation de ce projet a nécessité en amont de s'interroger sur les besoins en matière d'éclairage, qui varient selon les secteurs, souligne Constance Nebbula, vice-présidente d'Angers Loire Métropole chargée du Territoire intelligent. *Une concertation a été menée auprès des communes, qui a permis de définir différentes typologies avec, pour chacune, des règles précises en matière de gradation de l'intensité lumineuse. Toutefois, grâce à la connectivité mise en place, il est possible de modifier cette intensité en temps réel en cas de besoin, sans intervention physique, depuis le centre de pilotage. Lorsque celui-ci sera pleinement opérationnel, en 2025, il assurera une veille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24."*

Améliorer la qualité de service et optimiser la consommation des ressources.

À noter enfin que les nouveaux équipements permettent de réduire fortement les frais de maintenance grâce à la durée de vie des led, six fois supérieure à celle des lampes classiques. ■

Voir la cartographie du déploiement des lampadaires led sur angersloiremetropole.fr/territoire-intelligent

THIERRY BONNET

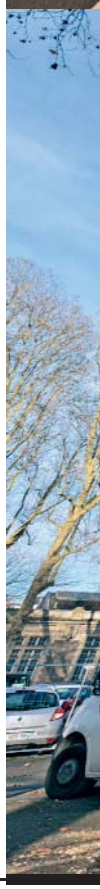

THIERRY BONNET

Les nouveaux lampadaires permettent d'atteindre 70 % d'économies d'énergie par rapport aux anciens modèles, grâce à la technologie led et à la modulation de l'intensité lumineuse, ajustable en temps réel via le centre de pilotage du Territoire intelligent. Leur déploiement se poursuit sur l'ensemble de la communauté urbaine, comme ci-dessous à Angers, place de Larochefoucauld.

Comparés aux anciens éclairages, à droite, les nouveaux lampadaires, à gauche, limitent le halo lumineux avec un flux dirigé vers le sol.

Une meilleure préservation du ciel nocturne

Elle se remarque notamment par le halo visible de nuit à l'approche des villes : la pollution lumineuse est devenue un enjeu environnemental majeur, deuxième cause de la disparition des insectes après les pesticides. Réduire cette pollution, par une intensité d'éclairage plus faible et un flux orienté vers le sol, c'est l'autre intérêt du remplacement des candélabres en cours dans le cadre du Territoire intelligent.

"Cette pollution perturbe de très nombreuses espèces, qui ont besoin de l'obscurité pour se repérer, explique Monique Graveleau, correspondante locale de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). *C'est le cas des insectes, des chauves-souris, des rapaces et même des poissons, qui sont affectés par le 'mur lumineux' créé par l'éclairage des arches de ponts. L'alimentation, la reproduction ou encore la pollinisation sont impactées, avec des conséquences graves en matière de biodiversité."*

Pour réduire ces nuisances, des réflexions sont en cours afin de créer des "trames noires", autrement dit un maillage d'espaces maintenus dans l'obscurité. Sans en être le seul facteur, la révision de l'éclairage public intègre cet enjeu. *Le nombre de points lumineux a augmenté en France de 89 % en 20 ans et leur durée d'éclairage est passée de 2 100 à 3 500 heures par an,* détaille Monique Graveleau. *Reconsidérer l'éclairage public est une nécessité et l'action conduite par Angers Loire Métropole va dans le bon sens. Pour notre association, de nombreuses autres pistes d'action sont à considérer, comme l'extinction des monuments, agir sur la 'couleur' de la lumière, qui a un impact sur la pollution lumineuse, ou encore expérimenter l'extinction totale de certaines zones résidentielles."* ■

Baisser la lumière, est-ce dangereux ?

La diminution de l'intensité lumineuse pose une question récurrente : quel impact en termes de sécurité ? Y répondre suppose de faire le lien entre éclairage, accidentologie et criminalité.

En termes d'accidentologie, les modes de déplacement actifs (piétons, cyclistes, trottinettes) sont les plus vulnérables au manque de luminosité. L'impact est cependant largement conditionné par l'horaire et la saison : 50 % des accidents impliquant les piétons ont lieu l'hiver entre 17 h et 19 h.

En termes de criminalité, les études indiquent par exemple que baisser la lumière aurait tendance à décourager les voleurs de voiture, contraints de "travailler" à la lampe-torche et donc à être plus visibles. Les atteintes aux personnes, ou les cambriolages de commerce, seraient eux favorisés par un éclairage plus faible ou absent.

Ajuster l'intensité lumineuse

Pour répondre à ces problématiques, les nouveaux éclairages s'appuient sur la modularité apportée par le Territoire intelligent, qui permet d'ajuster l'intensité lumineuse selon les secteurs et les horaires. Dans certaines communes de la première couronne, les horaires d'éclairage ont ainsi été élargis le long des lignes de bus jusqu'à la fin du service pour des raisons de sécurité.

Par ailleurs, la puissance énergétique n'est pas le seul facteur de la qualité de l'éclairage, l'homogénéité est également importante. *"À puissance égale, les lampadaires à led apportent une meilleure lumière que les anciens modèles,* rappelle Franck Poquin, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'Énergie. *On peut aussi jouer sur la 'température' de la lumière : de manière générale nous avons opté pour une température de 2 800 kelvin, qui génère une lumière blanche très éclairante. Dans les communes et quartiers d'Angers où elle a été mise en place, la baisse de l'intensité lumineuse n'a pas suscité de retours négatifs."*

À noter que différentes températures de lumière ont été utilisées selon les secteurs. Par exemple sur la promenade de Reculée à Angers, en bord de Maine, où un éclairage de 2 200 kelvin a été installé pour une lumière orangée moins génératrice de pollution lumineuse *(lire ci-dessus).* ■

L'éclairage led plus durable

En **24 ans**

Éclairage led = Lampes à sodium

70 %
L'économie d'énergie réalisée par rapport aux anciens équipements. À terme, cela représentera une économie de 1,5 million d'euros par an.

11
En millions de kilowatt-heure, la consommation d'électricité pour l'éclairage public sur Angers Loire Métropole en 2022.

675
En tonnes équivalent CO_2, les émissions de gaz à effet de serre évitées sur Angers Loire Métropole grâce au renouvellement de l'éclairage.

15 000
Le nombre de lampadaires led installés dans le cadre du Territoire intelligent depuis 2021, soit la moitié du total prévu par le projet.

THIERRY BONNET

L'installation des nouveaux lampadaires, comme ici à La Bohalle, se poursuit au rythme de 6 000 par an.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Constance Nebbula
vice-présidente chargée du Territoire intelligent

À l'automne dernier 15 000 lampadaires avaient été remplacés dans le cadre du Territoire intelligent. Est-ce conforme au plan prévu ?
Le lancement du projet en 2020 a été compliqué par les confinements liés au Covid. Mais si l'on fait abstraction de ce "retard à l'allumage" oui, nous sommes dans les clous. L'opération avance au rythme de 6 000 lampadaires remplacés par an. Par souci d'efficacité, les premières interventions ont eu lieu dans les communes et les quartiers d'Angers qui présentaient les équipements les plus énergivores.

Est-ce que les premiers résultats répondent aux attentes ?
Clairement oui. En termes énergétiques, l'engagement du groupement Ineo, mandataire pour la mise en œuvre du projet sur le territoire, était d'arriver à une économie de 66 %. Or, nous constatons une économie moyenne de 70 %. Avoir lancé le projet dès 2020 nous permet d'absorber les effets de la crise énergétique. Plus nous avançons dans le déploiement, plus la collectivité est efficiente. Cela vaut pour l'éclairage mais aussi pour les autres thématiques concernées par le Territoire intelligent, comme par exemple l'eau et le traitement des déchets.

Sur ces autres thématiques, quelles sont les avancées ?
Le projet n'est pas figé, il vit et s'adapte. C'est aussi ça "l'intelligence" du déploiement. Pour la gestion du stationnement par exemple, l'option retenue était d'utiliser des capteurs au sol. Finalement il s'avère que des capteurs aériens, sur mât, sont plus adaptés. Nous cherchons la performance, pas le gadget.
Par ailleurs d'autres applications qui n'étaient pas prévues initialement ont été réalisées, comme le contrôle de l'accès aux déchèteries par badge. Parmi les autres réalisations, on peut citer la surveillance de l'hygrométrie des sols, qui permet de mieux gérer l'arrosage. Également dans le domaine de l'eau, une expérimentation de régulation de la pression dans les canalisations est en cours. Elle devrait là aussi permettre de réaliser d'importantes économies et améliorer la durabilité de nos réseaux. ■

Food'Angers, un festival de saveurs

Du 2 au 11 février, Food'Angers présente un menu en 80 animations mettant en valeur l'alimentation angevine à travers ses saveurs, ses artisans et ses producteurs.

Les saveurs angevines n'ont pas fini de faire chanter nos papilles. La scène alimentaire angevine s'est retroussé les manches et a enfilé le tablier pour concocter la nouvelle édition du festival Food'Angers, qui se tiendra du 2 au 11 février. Vignerons, maraîchers, producteurs, restaurateurs, cavistes…, ils sont une centaine à proposer plus de 80 animations autour de la gastronomie et des vins de Loire. Autant d'occasions de découvertes, de rencontres, de dégustations et de moments de partage autour de l'alimentation locale.

Pour cette nouvelle édition, on pourra compter sur les rendez-vous traditionnels qui font le succès du festival. Les cavardages, cafés œnologiques itinérants, reprennent du service. On retrouvera aussi les salons des vins professionnels, notamment le salon des vins de Loire (5 et 6 février). Le salon des vins des vignerons indépendants (du 9 au 11 février), s'adresse lui aux particuliers. Il propose des ateliers œnologiques et masterclass sur les accords mets et vins.

Une nouvelle fois, les producteurs et artisans ouvrent leurs portes pour faire découvrir leurs métiers et leurs productions, à déguster sur place : Ferme angevine, Jardin de Cocagne, Jardins de l'avenir, Vergers d'Anjou *(lire ci-contre)*…

Bien d'autres rendez-vous, parfois insolites, attendent les gourmets du territoire, dans des versions sucrées ou salées. Année olympique oblige, un p'tit déj' Food'Angers sera servi au cœur de la piscine Jean-Bouin, le 9 février. Et le 11 février, en clôture du festival, la Maison de l'environnement proposera une journée autour de l'alimentation durable, avec un programme savoureux qui met à l'honneur une cuisine gourmande, végétale et anti-gaspi. ■

foodangers.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Food'Angers met en lumière le savoir-faire angevin en matière d'alimentation, du champ à l'assiette.

Trois rencontres entre art textile et culinaire

En hommage à l'inscription de la tenture de l'Apocalypse au registre "Mémoire du monde" de l'Unesco en mai 2023, Food'Angers tisse un lien entre art du fil et art de la table. Le 2 février, à 18 h 30, la célèbre tapisserie révèlera ses secrets les plus gourmands cachés dans ses fils de laine, lors d'une visite commentée suivie d'une dégustation. Autre rendez-vous, le 9 février, à 15 h, avec la Pâtisserie de l'Apocalypse. Aurélien Trottier (Artisan passionné) propose de composer à plusieurs mains une tapisserie à croquer, dans son atelier des Ponts-de-Cé. Un troisième et dernier rendez-vous est proposé le 11 février, à 10 h 30, dans le cadre exceptionnel de l'hôpital Saint-Jean, autour de la tapisserie *Champagne* de Jean-Lurçat, avec une visite commentée et une dégustation de trois vins effervescents locaux.

Angys, la poire angevine nommée délice

Dans Angys, on entend Angers et lys. Ainsi nommée en hommage au territoire dans lequel elle a vu le jour, cette variété est la fille de la Doyennée du Comice, une poire créée au XIXe siècle dans le jardin des Beaux-Arts. Depuis sa naissance en 1998, Angys séduit des amateurs de poire toujours plus nombreux. Il faut dire qu'elle a tout pour plaire. Et ce n'est pas Sylvain Brault, producteur de la variété à Brissac-Quincé, qui va nous contredire : *"Cette poire a une chair fine, fondante, juteuse et parfumée, associée à une excellente qualité de conservation. Et en plus, elle est belle !"*, explique-t-il avec enthousiasme.

THIERRY BONNET

Près de 2 500 tonnes de poires Angys locales sont triées et expédiées depuis les Vergers d'Anjou, à Verrières-en-Anjou.

En effet, la silhouette ronde d'Angys ne passe pas inaperçue sur les étals, où on la trouve nombreuse en cette pleine saison. Aux Vergers d'Anjou, c'est l'effervescence dans les entrepôts où elles défilent par centaines sur la chaîne de conditionnement. Toute la production locale d'Angys est stockée, affinée, triée et conditionnée depuis la coopérative, installée sur 24 ha à Verrières-en-Anjou. *"C'est une très belle année pour l'Angys,* commente Jacques Malagié, directeur général des Vergers d'Anjou. *Nos producteurs ont récolté près de 2 500 tonnes de poires. Les trois-quarts de la production française de cette variété sont réalisés chez nous, au cœur du territoire où elle est née."*

Visite et dîner Food'Angys

Cette fierté locale, les Vergers d'Anjou invitent les Angevins à la découvrir le 7 février, lors d'une visite de l'entreprise en présence des producteurs, avec dégustation à la clé. Dans l'esprit Food'Angers, ce produit 100 % local est à découvrir du champ à l'assiette. *"Afin de mettre en valeur tout le potentiel gustatif de la variété Angys, nous nous sommes associés avec le chef Régis Legain du restaurant Le Bosquet, aux Ponts-de-Cé. Il proposera un dîner cuisiné avec les fruits de ma production"*, poursuit Sylvain Brault. De l'entrée au dessert, crue ou cuite, sucrée ou salée, ce dîner tout poire sera à déguster le 6 février. ■

Réservation sur foodangers.fr

Quelle place pour les femmes dans la gastronomie ?

NOMADES STUDIO

Vanessa Cherruau, vigneronne au Château de Plaisance.

Les Matinales de la gastronomie ouvriront le festival Food'Angers le 2 février, de 9 h à 12 h, avec un sujet décliné au féminin. Autour de la thématique "Les femmes et la gastronomie", les intervenants des conférences et tables rondes aborderont la question de la place de la femme dans l'histoire de la gastronomie, la communication gourmande, et l'impact des tendances sociétales sur la gastronomie. Des parcours de vie seront également évoqués. Comme celui de Vanessa Cherruau, vigneronne au Château de Plaisance à Rochefort-sur-Loire, dont la cuvée Ronceray 2021 vient d'être classée dans le top 100 des meilleurs vins mondiaux. C'est la deuxième édition de cet événement tout public organisé par le Campus de la Gastronomie. Créé en 2019, celui-ci fédère les acteurs locaux de la formation, du champ à l'assiette : Université d'Angers (UFR Esthua Tourisme et Culture), École supérieure des agricultures (ESA) et Chambre de commerce et d'industrie (CCI), où se tiendra la rencontre. Entrée libre. campusdelagastronomie.com

Centre-Ville

Cop1 lutte contre la précarité alimentaire des étudiants

Un jeudi soir qui sort de l'ordinaire pour ces étudiants. Certains ont en effet l'habitude de venir récupérer gratuitement des denrées et produits hygiéniques à la maison de quartier Centre-Ville, en alternance avec le "J Angers connectée jeunesse". Ce 21 décembre, place aux échanges, aux jeux de société et vidéo, dégustation de crêpes en sus. *"Nous testons un rendez-vous différent afin d'offrir un moment de rencontre à celles et ceux qui se sentent isolés en cette période de fêtes,* explique Axelle Guillard, directrice de l'association Cop1 Angers. *Mais le cœur de notre action reste la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants."* Fondée en octobre 2021, l'antenne angevine de l'association nationale éponyme assure chaque semaine une livraison de fruits et légumes, conserves, féculents, liquide (lait, jus, huile…), sucré (pour le petit-déjeuner notamment) et produits d'hygiène (gel douche, soin pour le corps, protections périodiques…). *"Chaque distribution permet de satisfaire 250 étudiants,* précise la directrice, elle aussi étudiante comme les 170 bénévoles mobilisés dans l'association. *Le principe est simple, nous ouvrons les réservations le lundi précédent, à 20 h, sur cop1.fr/ville/angers et notre compte Instagram. Chacun peut s'inscrire sans distinction de ressources. Les créneaux sont très vite remplis, ce qui montre à quel point la situation sociale des étudiants s'est dégradée. Notamment depuis le Covid."* Pour mener à bien sa mission, Cop1 bénéficie d'un important réseau de solidarité qui lui permet d'être au rendez-vous chaque semaine : Banque alimentaire, grandes et moyennes surfaces, usines de marque, primeurs locaux, Jardin de Cocagne, chaîne de boulangerie, dons et subventions… Et qui lui permet également de développer de nouveaux services : petits déjeuners dans les universités, ateliers, groupes de parole, accès à la culture, aides d'urgence… ■

THIERRY BONNET

Le 21 décembre, les bénévoles de Cop1 proposaient un temps de détente pour les étudiants.

Distribution Cop1, le jeudi, à partir de 18 h, en alternance à la maison de quartier Centre-Ville (12, rue Thiers) ou au "J" (12, place Imbach). cop1.fr/ville/angers

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Les travaux ont démarré rue de la Chalouère

THIERRY BONNET

Avant son réaménagement prévu en 2025, la rue de la Chalouère est en travaux. Première étape, jusqu'en avril : le renouvellement du réseau de gaz, du n°71 jusqu'à la place Ney. Suivront le renouvellement du réseau d'eaux usées, de la rue du Pré-Pigeon à la rue de la Brisepotière (de mi-mars à mi-septembre) et l'enfouissement du réseau aérien et le renouvellement de l'éclairage public de la place Ney au boulevard du Vaugareau (de juillet à décembre). En raison du chantier, la rue est fermée à la circulation (sauf riverains) et une déviation est proposéepar les avenues Besnardière, Jean-Joxé et le boulevard Gaston-Ramon. Les commerces restent ouverts pendant toute la durée des travaux. ■

Inscription à la lettre "Infos travaux" sur angers.fr

Monplaisir

Soins et partage à la Maison Olympe

Bienveillance. C'est le mot qui vient à l'esprit une fois franchies les portes de la Maison Olympe, qui a ouvert début octobre à Monplaisir, en lieu et place de l'ancienne bibliothèque. La démarche innovante et inclusive de ses deux fondatrices, Élise Houdebine et Charline Barouki, n'a pas tardé à porter ses fruits. Le site, qui abrite un centre de santé gynécologique et un pôle social autour de l'estime de soi, ne désemplit pas. 1 400 consultations ont déjà été réalisées depuis l'ouverture et de nombreuses animations mises en place par les 14 salariées, 2 jeunes en service civique et 75 bénévoles. *"Notre ambition est de proposer une vision globale de la santé pour permettre aux femmes de se sentir bien dans leur corps et dans leur tête,* explique Charline Barouki. *Nous installer dans un quartier prioritaire était une condition pour aller au-devant des personnes éloignées du soin, souvent vulnérables, leur offrir une bulle de répit rien que pour elles."* C'est le cas, par exemple, lors des ateliers danse, marche, socioesthétique, musique, cuisine, écriture… Et des "cafés papote", un groupe de parole où il est question de vie quotidienne, de partage d'expériences, de rapport au corps… Le tout autour de gourmandises sucrées et de nombreux sourires. *"J'ai découvert cet atelier après une consultation médicale,* témoigne Laure, une participante. *Je suis de nature timide mais je me suis tout de suite sentie bien avec les autres. Cela permet de parler de plein de choses, d'échanger sur nos manières de vivre, de découvrir des cultures différentes."*

THIERRY BONNET

Un "café papote" autour du rapport au corps, animé par Charline Barouki, debout à droite.

Maison Olympe, 3, rue de l'Écriture, 02 41 09 35 65, maison-olympe.org. Les rendez-vous médicaux sont à prendre sur doctolib.fr

THIERRY BONNET

Monplaisir

La place de l'Europe prend forme

Une nouvelle étape a été franchie place de l'Europe avec la démolition des derniers commerces, en attendant le démarrage du chantier de l'îlot sud (logements Podeliha et commerces) prévu mi-avril. Au nord, la construction du bâtiment qui abritera des logements d'Angers Loire Habitat, des commerces et un pôle santé est nettement plus avancée puisqu'elle devrait s'achever au milieu de cette année. En septembre pour ce qui concerne les aménagements des espaces publics aux abords. Malgré les travaux, les commerces provisoires restent en activité : pharmacie, banque, poste, café, auto-école, coiffeur et assurance.

Maison du projet, 2 bis, boulevard Allonneau.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard / Roseraie

Démarches administratives : rendez-vous à la Roseraie

THIERRY BONNET

La permanence administrative de l'espace Frédéric-Mistral, à la Roseraie.

La permanence administrative installée dans le centre social Le Trois-Mâts a fermé ses portes. Les habitants peuvent retrouver l'ensemble des prestations habituelles – délivrance d'actes d'état-civil, demandes de livret de famille, prise de rendez-vous pour les titres d'identité et les attestations d'accueil, inscription sur les listes électorales, recensement citoyen, carte A'Tout et carte Partenaires… – à l'espace Frédéric-Mistral, à la Roseraie, où la création d'un relais-mairie est à venir. Pour rappel, les habitants souhaitant bénéficier d'un accompagnement numérique sont invités à se rendre à l'hôtel de ville ou dans les relais-mairies Hauts-de-Saint-Aubin, Belle-Beille et Monplaisir.

Espace Frédéric-Mistral, 4, allée des Baladins, 02 41 66 47 40. Mercredis, de 9 h à 12 h 30 et jeudis, de 14 h à 17 h 30. En savoir plus sur angers.fr/contact

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

30e salon de la Doutre du 3 au 11 février

PHILIPPE GENTILS

C'est un rendez-vous bien connu des habitants du quartier et des amateurs d'art. Pour sa 30e édition, le Salon de la Doutre présente des peintures et sculptures d'une cinquantaine d'artistes, dont la moitié n'a jamais exposé pour l'événement. Rendez-vous pour cela à l'hôtel des Pénitentes mais aussi dans les vitrines des commerçants voisins, du 3 au 11 février. Cette année, l'invité d'honneur n'est autre que le peintre breton Philippe Gentils dont la forêt bleue et ses lumignons éclairés de l'intérieur avaient fait l'unanimité du jury en 2022.

Entrée libre tous les jours, de 14 h à 19 h et les dimanches, de 11 h à 19 h.

EN BREF

Belle-Beille

CHÂTEAUX ET DRAGONS

As-tu vu les dragons ? Sauras-tu les apprivoiser et imaginer des aventures surprenantes ? Châteaux et dragons débarquent à la bibliothèque-ludothèque Belle-Beille, jusqu'au 9 mars. À noter : une soirée spéciale "jeux" est proposée le vendredi 23 février, de 17 h à 20 h. bibliotheques.angers.fr

Hauts-de-Saint-Aubin

CULTURE

Après un lancement prometteur, la salle culturelle de la maison de quartier présente sa programmation pour le premier trimestre. À l'affiche : théâtre, impro, concerts, spectacles pour le jeune public, expositions, séances de cinéma, scène ouverte, conférences, cirque, mais aussi des ateliers pour les familles, une soirée rap et DJ… Renseignements sur mqhsa.com (réservations sur HelloAsso).

LES R'CULÉENS

La troupe théâtrale Les R'culéens remonte sur scène avec la célèbre pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, *Un Air de famille*. Elle se produira à Angers salle Chabrol, les 16, 17 et 18 février, et au théâtre Chanzy, les 23, 24 et 25 février. Les bénéfices seront reversés au profit d'associations caritatives. Renseignements et réservations sur rculeens.asso.fr

Roseraie

Boule de Gomme, c'est la 20e !

Et de 20 ! Du 22 février au 1er mars aura lieu la 20e édition du festival Boule de Gomme. Un anniversaire marqué par la nouveauté. Pour la première fois, les apprentis musiciens des deux groupes Demos du quartier se produiront sur scène en compagnie des Frères Casquette (hip-hop pour enfants) pour leur spectacle "Les rendez-vous accordés", programmé en ouverture, le vendredi 23 février, au centre social Jean-Vilar. À noter également, trois nouveaux lieux accueilleront des animations : la salle d'attente de la PMI, à la Maison des solidarités, où les tout-petits et leurs parents pourront écouter des comptines (jeudi 29 février, en matinée), la piscine Jean-Vilar, où le facétieux pianiste-cascadeur Camilo Gonzalez accompagnera les chanteuses et chanteurs d'un soir (29 février, 19 h) et, enfin, la maison de quartier Le Trois-Mâts, aux Justices, qui accueillera la compagnie Barolosolo et son spectacle inspiré de l'univers du cirque de Calder. Comme les années précédentes, la décoration des différents sites a été réalisée par les familles, lors d'ateliers parents-enfants animés par une plasticienne de la compagnie Bulle de M'Alice et par des enfants des écoles Jacques-Prévert et Claude-Monnet. Deux chantiers participatifs ont été organisés : l'un pour construire l'arche d'entrée avec l'association l'Établi et un autre pour fabriquer le matériel de l'espace sensoriel, conçu par l'ensemble des partenaires Petite enfance du quartier. Au total, plus de 30 séances seront proposées par 15 compagnies, basées dans le département pour la moitié d'entre elles. Cerise sur le gâteau d'anniversaire, le public pourra assister à des spectacles impromptus dans l'espace famille et le hall du centre social tout au long du festival.

JEAN-PATRICE CAMPION

Ici en répétition, l'orchestre Demos se produira avec les Frères Casquette le 23 février.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Samedi 10 et 24 février, de 10 h à 12 h. Maison de quartier, Le Trois-Mâts. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 3 et 17 février, de 10 h à 12 h. Centre Jean-Vilar. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 2 et 16 février, de 10 h à 12 h. Pôle territorial Centre-ville. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 9 et 23 février, de 10 h à 12 h. 38 bis, avenue Pasteur. Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Amicale des jardiniers de la Doutre fêtera ses 100 ans l'an prochain. À cette occasion, elle souhaite retracer son histoire et recherche pour cela plans, photos et autres documents des jardins ouvriers de la Doutre, Saint-Jacques, Nazareth, Belle-Beille et Hauts-de-Saint-Aubin. Notamment ce qui a trait aux 50 premières années de l'association, à partir de 1925. Contact : jardiniersdoutre100@gmail.com

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Mûrs-Érigné, Les Ponts-de-Cé

Festival Ça Chauffe : la billetterie est ouverte

VALÉRIE FERCHAUD

Les consultations musicales du S.M.U.P. sont à retrouver le 4 mars, à Jean-Carmet.

Sortez votre agenda, la 16e édition du festival Ça Chauffe aura lieu du 4 au 10 mars. Une nouveauté cette année : le festival organisé par le centre culturel Jean-Carmet, la Ville de Mûrs-Érigné et les compagnies adhérentes au S.A.A.S. (Structures Artistes Associés Solidaires) rejoint les voisins des Ponts-de-Cé.
Au total, 21 spectacles sont au programme : danse, marionnettes, musique, contes et autres arts visuels pour tous les goûts et tous les âges, avec six spectacles dédiés au jeune public. Parmi les temps forts, les consultations musicales de la compagnie Jacqueline Cambouis, le match d'improvisation des Expresso ou la conférence de la clown Victorine (Cie La Trébuche). 3 000 spectateurs sont attendus avec, comme les années précédentes, des tarifs accessibles (de 6 à 12 € le spectacle et des pass avantageux pour 3 spectacles). ■

Billetterie : festival-chauffe.fr et centre culturel Jean-Carmet de Mûrs-Érigné (le mercredi, de 10 h à 12 h), 02 41 57 81 85.

EN BREF

Bouchemaine

FERMETURE DU PONT DE PRUNIERS

Le Département mène des travaux de rénovation des peintures, de la chaussée et du tablier du pont de Pruniers. Toute circulation est interdite jusqu'à la fin des travaux prévue en juillet 2024.

Communes

ENQUÊTE SUR L'ESPACE NATUREL LOIRE ET LOUËT

Les habitants de Béhuard, Les Ponts-de-Cé, Mûrs-Érigné et Sainte-Gemmes-sur-Loire et tous ceux qui fréquentent régulièrement le site, sont invités à répondre à une enquête sur leurs habitudes, usages et perception de l'Espace naturel sensible (ENS) Loire et Louët. Jusqu'au 9 février, cenpaysdelaloire.fr.

Les Ponts-de-Cé

EXPOSITION LA SÉRÉNITÉ DU DÉSORDRE

René Barreau présente son travail de graphisme, de découpage et des installations autour de la thématique du chaos ordonné, jusqu'au 25 février, à Rive d'arts, du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h.

Loire-Authion

Les habitants invités dans des contrées sonores

AMELINE VILDAER

Michelle et les garçons.

Démarré en décembre, le projet "Les contrées sonores" va se déployer jusqu'au 1er juin, date du concert exceptionnel, fruit d'une création collective réunissant 30 à 50 habitants-musiciens, mélomanes ou simples curieux motivés. Le tout sous la houlette des artistes Raggy (saxo de Zenzile et Bad Fat), Simon Carbonnel (Aune), Louise (chanteuse de Michelle et les Garçons) et de l'orchestre de l'école de musique Vallée Loire Authion (EMVLA). Un vrai défi qui viendra conclure six mois consacrés à la découverte de différents univers musicaux via ateliers de musique assistée par ordinateur, mini-concerts dans des lieux intimistes, création à l'école pour deux classes, collecte de paroles…
En partenariat avec Le Chabada, l'association L'R de rien et l'EMVLA. ■
loire-authion.fr

Beaucouzé

Une bibliothèque ambulante à la rencontre des habitants

Pour partager le plaisir de la lecture avec un plus grand nombre de personnes, l'équipe de la médiathèque Anita-Conti s'est dotée d'une bibliocyclette l'été dernier, fabriquée par Bernard Fournier, à la tête de la Cie Monsieur Barnabé. Avec son toit arrondi en métal et ses boîtes en bois qui s'imbriquent sous des étagères, cette mini-bibliothèque roulante est à la fois pratique et attrayante. Posée sur une remorque, elle se déplace en étant tractée par un vélo à assistance électrique. *"Grâce à sa petite taille, elle s'intègre facilement dans le décor, quel que soit l'endroit où elle se trouve,* explique Anne Rivereau, la directrice de la médiathèque. *On peut aussi l'utiliser en intérieur, comme cet hiver."* La bibliocyclette a eu beaucoup de succès lors de ses premières sorties cet été, à la guinguette La Couzette et au forum des associations.

"Ce projet a été rondement mené, apprécie Hélène Bernugat, adjointe déléguée à la Culture, à la Communication et au Dialogue citoyen. *Nous avons bénéficié d'un bon alignement des planètes. De l'esquisse à la fabrication, tout s'est bien enchaîné, grâce aux financements que nous avons obtenus (Bibliopôle et magasin Cultura d'Atoll), au dynamisme de l'équipe et à la coopération avec les autres services de la Ville."* La médiathèque proposera une programmation spécifique à partir du mois de juin, "les histoires qui roulent", avec plusieurs dates dans les nombreux espaces verts de la commune. La directrice envisage aussi des animations à l'intention des personnes âgées, peu représentées parmi les 1 500 adhérents (26 % des habitants). Fière de ce support culturel innovant, l'adjointe souhaite également que d'autres associations l'utilisent. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

La bibliocyclette passe l'hiver à la médiathèque Anita-Conti avant de sortir pour de nouvelles aventures.

Trélazé

"La Doublure" s'élève aux Allumettes

THIERRY BONNET

L'œuvre monumentale "La Doublure", dévoilée au public en décembre, trône désormais fièrement au cœur du site de l'ancienne manufacture d'allumettes. À côté de la petite cheminée rescapée, témoin de l'histoire industrielle de la commune, l'artiste plasticien Raphaël Zarka a construit un nouvel édifice de brique de 24 m de haut. Le tout traversé par une dalle en béton, tel un trait d'union entre le passé et le présent.

Et un marqueur dans le paysage de cette ancienne friche aujourd'hui réhabilitée. *"C'est une œuvre collective, à laquelle la municipalité a apporté sa contribution à hauteur de 50 000 euros, qui porte la mémoire des ouvrières et ouvriers,* explique le maire Lamine Naham dans le journal municipal. *La Ville est particulièrement fière de cette réalisation car elle rayonnera bien au-delà de Trélazé et ancre l'histoire du lieu."* ■

Village Saint-Léonard, une pépinière pour les entrepreneurs angevins

À la fois incubateur et hôtel d'entreprises, le Village des entrepreneurs Saint-Léonard accueille 24 sociétés et 50 travailleurs. Sur le site de l'ancienne marbrerie de l'Ardoisière, Angers Loire Métropole a récupéré les 60 000 m² de bâtiments occupés alors par le centre de formation des apprentis de la chambre des métiers. Depuis 1986, le site, reconnaissable à sa cheminée en briques, a vu se développer des activités variées, principalement artisanales. L'entreprise la plus ancienne du village, Physipro, conçoit et commercialise des équipements médicaux adaptés. De l'autre côté du parking, Vanilla Bridge valorise des gousses de vanille récoltées à Madagascar, Nature acidulée propose des prestations de fleuriste, Mia Mati crée des robes de mariée et Halieutica conseille les entreprises en nutrition animale grâce à une station de recherche aquacole. *"L'environnement est convivial et la situation géographique idéale. Les personnes installées sont vraiment dans l'entraide"*, résume Pierre Dato, le créateur de l'agence de maîtrise d'ouvrage Caba, installée depuis trois ans. L'un récupère les colis du voisin. L'autre organise la galette des rois. Le troisième ouvre son réseau au nouveau venu… Tous bénéficient aussi de l'expertise d'Aldev, l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, à la fois gestionnaire et animatrice du site. Quand une entreprise postule, Aldev étudie le projet avec son créateur, notamment pour trouver le local adapté à ses besoins et ses capacités financières. L'agence accompagne également les locataires dans leur recherche de fonds, encourage la mise en réseau et répond au maximum aux besoins exprimés par chacun. Certaines entreprises restent sur place et signent un bail classique après le passage par l'incubateur, d'autres dénichent des locaux ailleurs dans le territoire. C'est le cas notamment des associés d'Apimani (ex-J'aime mes dents), qui ont développé à Saint-Léonard leurs brosses à dents écologiques, avant de passer à l'étape industrielle dans un atelier de production au Plessis-Grammoire. ■

angers-developpement.com

THIERRY BONNET

Le Village des entrepreneurs est installé 461, rue Saint-Léonard, à Angers.

THIERRY BONNET

Tchao Tchao invente des kits pour aménager un lit dans sa voiture

Transformer sa voiture en mini-van en cinq minutes et sans outil : c'est la promesse de Tchao Tchao. La société créée à Angers en 2022 au sein du Village Saint-Léonard a vendu 300 kits en 2023, grâce notamment à son passage sur M6 dans l'émission Qui veut être mon associé ? À l'origine du concept, Julien Boucault *(photo)* est hydrobiologiste. Désabusé et alarmiste quant au déclin des espèces de poissons migrateurs, le trentenaire a décidé de changer de vie. *"L'émerveillement est un levier efficace pour inciter les gens à protéger la biodiversité"*, croit-il. Il développe alors trois kits, en bois local, qui s'adaptent à 140 modèles de voiture pour les transformer en fourgon aménagé permettant de dormir à deux, en pleine nature. La cible : beaucoup de jeunes retraités ou de trentenaires en mal de nature. Après deux ans au Village Saint-Léonard, Tchao Tchao déménage cette année à Écouflant, dans un bâtiment plus grand. Pour encore plus d'aventure, à deux pas de chez soi.

Toutes les sorties sur angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX / ANTOINE GROBORNE

DU MANUSCRIT À LA BD

Des précieux manuscrits, des livres imprimés, des dessins, affiches, gravures, photographies…, ces trésors conservés dans les collections patrimoniales des bibliothèques publiques depuis la Révolution française sont exposés au château d'Angers jusqu'au 12 mai. Pour cela, quatorze établissements des Pays de la Loire ont réuni leurs joyaux. L'occasion pour le public de découvrir la finesse des enluminures des manuscrits médiévaux et l'élégance des premiers imprimés du XVIe siécle, d'embarquer pour des *Voyages extraordinaires* avec Jules Verne, de contempler plus d'un siècle d'avant-gardes littéraires, d'Alfred Jarry à Julien Gracq… De quoi former un portrait culturel des Pays de la Loire à travers son patrimoine écrit et graphique, du manuscrit à la bande dessinée.

chateau-angers.fr

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Angers, la ville à vivre en 2024

Nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour 2024. Une année au cours de laquelle Angers sera résolument une ville à vivre.

Tout au long du mois de janvier, nombreuses ont été les occasions de nous réunir et de nous retrouver. Dès le 8 janvier, à la salle du Haras, c'est devant plus de 1000 personnes que le Maire d'Angers a pu présenter les grandes lignes des projets qui nous attendent en 2024, pour votre territoire, pour vous!

Une année bien sûr marquée du sceau de l'olympisme mais aussi, et surtout, par les réalisations qui continueront jour après jour à faire d'Angers une ville où il fait bon vivre.

À la livraison des projets d'Imagine Angers "Arborescence" et "Métamorphose", s'ajoutent notamment la pose de la première pierre de la nouvelle piscine de Belle-Beille, l'achèvement de l'école et de la crèche Voltaire tout comme l'arrivée des commerces sur la place de l'Europe à Monplaisir.

Le logement reste une priorité. Deux nouveaux dispositifs viendront ainsi compléter les mesures déjà ambitieuses de la Ville et du territoire pour permettre aux Angevins de se loger à des prix abordables, que l'on veuille louer ou acheter, grâce à la mise en place d'un office foncier solidaire et un partenariat avec les bailleurs sociaux et les promoteurs.

Plus largement, c'est tout un panel d'actions qui seront mises en œuvre pour vous protéger, que cela soit au niveau du pouvoir d'achat ou de la sécurité avec le maintien du bouclier anti-inflation et le déploiement de la vidéoprotection.

2024 marque également les 10 ans d'actions de notre majorité municipale, conduite par Christophe Béchu et qui a permis de mettre assurément Angers en mouvement. Elle a su retrouver attractivité et dynamisme.

En 10 ans, les changements sont spectaculaires. La ville s'est métamorphosée afin d'améliorer constamment la vie des Angevines et des Angevins, tout en préparant notre territoire aux enjeux de demain. Les derniers chiffres du recensement comme ceux de l'emploi le prouvent.

Ce cap, nous le conserverons avec la même force en 2024.

Avec vous, pour vous, nous voulons continuer à faire d'Angers, une ville à vivre. Une ville d'équilibre. Une ville attentive. Une ville solidaire aussi, qui fait avancer et grandir chacune et chacun.

Belle et heureuse année 2024 à Angers.

Les élus de la majorité "Angers Pour Vous"

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Bonne année 2024

Nous vous souhaitons une belle année 2024! Pourtant, nous avons parfois le sentiment de souhaiter une bonne année sans réellement y croire, tant l'environnement et le contexte sont anxiogènes. Heureusement, le pire n'est jamais certain. Nous avons tous un rôle à jouer: dans des associations, des clubs de sports, dans une instance de participation, comme parent d'élève…
Élus, nous continuerons d'œuvrer pour les Angevin·e·s pour:
• l'accès au logement;
• Le pouvoir d'achat: nous nous sommes opposés à la hausse de 3% des loyers à ALH et à la Soclova ou encore à la hausse des factures de la restauration scolaire;
• Le soutien aux associations: face à l'inflation, une attention particulière doit être maintenue;
• L'environnement: les grandes annonces du plan de transition écologique sont trop souvent mises à mal par des décisions d'un autre temps.
Nous vous invitons le mardi 30 janvier, à 19h, à la salle Daviers pour partager les vœux 2024.
Inscription conseillée sur aimerangers.fr

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

2024 écologique et solidaire

Nous souhaitons que 2024 soit synonyme, pour notre ville et notre agglomération, **de justice sociale et écologique, de démocratie, de solidarité et d'action publique concrète** pour mieux relever les défis auxquels nous faisons face au quotidien.

Depuis plus de trois ans, nous nous engageons pour améliorer l'accès au logement, renforcer la protection de notre biodiversité, de nos terres et de nos paysages contre l'artificialisation continue des sols, pour que notre collectivité soit exemplaire dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, mais aussi dans la lutte contre l'extrême droite, pour une transition écologique plus ambitieuse et pour un plus grand soutien aux initiatives citoyennes et aux associations.

Face à l'inertie et à l'autosatisfaction de la majorité, **nous continuerons à porter tous ces combats.**

Nous souhaitons aux Angevines et aux Angevins le meilleur pour cette année 2024.

Yves AURÉGAN, Anthony GUIDAULT, Elsa RICHARD et Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

• J'ai dénoncé l'abattage des chevreuils du parc de Pignerolle: oui il faut réguler les écosystèmes mais cette chasse n'est ni efficace ni écologique. Des alternatives existent (stérilisation, transfert…), mais surtout il faut mener des actions de prévention permettant d'équilibrer les écosystèmes et d'éviter les surpopulations (réguler la concurrence et la prédation entre espèces, interdire le nourrissage, adapter les plantations…).

• J'ai alerté sur les difficultés financières rencontrées par le Chabada et toutes les "scènes de musiques actuelles", et demandé qu'Angers soutienne ces acteurs indispensables à la vie culturelle de notre cité et appuie leurs revendications auprès du Gouvernement.

• J'ai refusé les autorisations municipales de travail le dimanche: préservons ce temps de repos en commun, qui participe de notre cohésion sociale, favorise le sport et les loisirs, fait vivre les associations et familles!

• J'ai demandé la mise en place de rues sécurisées aux abords de nos écoles.

Claire SCHWEITZER – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

COLL. LUC SIMON. ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 12 NUM.

Stand Frigidaire à la foire-exposition, avec Hyacinthe Simon, vers 1946-1948.

COLL. LUC SIMON. ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 12 NUM.

Frigidaire, boulevard du Maréchal-Foch, octobre 1930.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, DON JEAN-NOËL MARIONNEAU, 1 J 4255.

Société française de frigorifiques, part de fondateur au porteur, 1913.

L'arrivée du froid

De profondes glacières maçonnées permettaient autrefois de conserver la glace. Quand le nouvel abattoir ultramoderne est mis en service en 1910, il n'offre pas encore de frigorifique, celui-ci n'ouvre qu'en 1914. C'est une société anonyme parisienne qui l'a construit et le prend en main : la Société française de frigorifiques. Le 1er janvier 1914, elle signe son premier contrat avec un commerçant angevin, Jean Marionneau, charcutier 17 rue de la Poissonnerie. Il loue pour dix ans la case froide n° 1 du frigorifique, d'une superficie de 2,60 m². La société s'engage à assurer au preneur la quantité de glace journalière nécessaire à ses besoins. Elle sera fournie en pains – 3 francs les 100 kg – mais non livrée. En 1924, la Société angevine d'application du froid (SAAF), la première dans ce domaine en Anjou, est créée tout à côté. Elle se consacre à la conservation par le froid de toutes denrées périssables, principalement celle des œufs, et vend de la glace. Elle fusionne avec la Société française de frigorifiques en 1930.

Peu à peu le froid se diffuse auprès des entreprises et des particuliers grâce à un commerce d'avant-garde, Frigidaire, boulevard du Maréchal-Foch. Constant Pineau l'ouvre vers 1925. Il est concessionnaire exclusif des réfrigérateurs de la marque Frigidaire produite par la General Motors et installe aussi de petites armoires réfrigérées pour les professionnels de l'alimentation. Son activité se renforce avec l'arrivée de son gendre, Hyacinthe Simon, fraîchement diplômé de l'école des arts et métiers d'Angers (promotion 27-30). Vendre des produits finis ne suffit plus, il faut pouvoir réaliser des chambres froides sur mesure. Un ingénieur est nécessaire. En 1939, l'entreprise affiche plus de 700 réalisations à son actif dans le département. Elle est à l'origine d'une vitrine réfrigérée spéciale, brevetée, installée pour la première fois chez le boucher René Demange, 29 rue Bressigny, en 1954. Une autre invention, un comptoir réfrigéré intégrant un distributeur de lait frais, est mise en œuvre à l'épicerie Gratas, place du Lycée. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

Merci à Jean-Noël Marionneau et à Luc Simon pour les documents qu'ils m'ont apportés.

+ la chronique intégrale sur archives.angers.fr

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal Le Manio. **Rédaction:** Pascal Le Manio, Julien Rebillard, Sitraka Guyot, avec la participation de Tiphaine Crézé, Myriam Manceau, Anne Rocher et Lucie Tanneau. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** agencescoopcommunication 13877-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 1er trimestre 2024. **ISSN:** 1772-8347.

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C113866

Le maire et l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux

2024

© Direction de la Communication et du Rayonnement - Ville d'Angers - ALM / Photographie : S.Granger

angers loire métropole
communauté urbaine

Angers